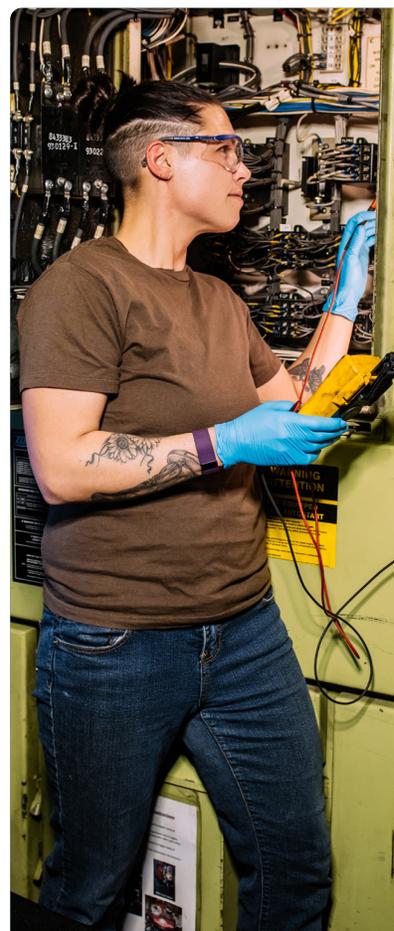


SERVICE DE RECHERCHE D'UNIFOR

OBSERVATIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Une analyse mensuelle des derniers indicateurs du marché du travail
Octobre 2022



UNIFOR
theUnion | lesyndicat
Le 4 novembre 2022

Statistiques nationales

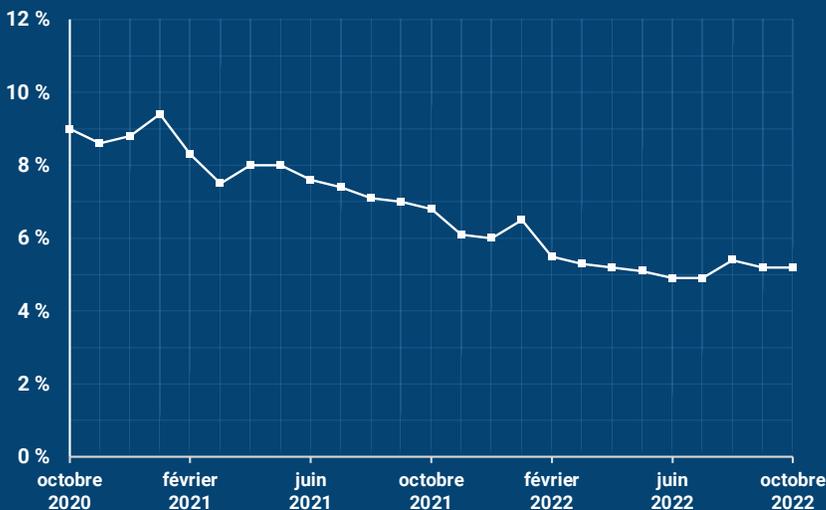
Contre toute attente, le marché du travail canadien a créé 108 000 emplois en octobre, une hausse globale de l'emploi de 0,6 %. Sur une base annuelle, près d'un demi-million de Canadiennes et de Canadiens de plus occupaient un emploi en octobre par rapport à la même période l'an dernier. Malgré l'apport de travailleuses et de travailleurs sur le marché du travail, le taux de chômage est demeuré inchangé, le nombre total de Canadiennes et de Canadiens au chômage ayant légèrement augmenté. Cependant, une augmentation de la participation au marché du travail, qui a vu le taux d'activité augmenter de 0,2 point de pourcentage, a compensé cette hausse.

Les salaires horaires ont bondi de 0,9 %, bien que les salaires réels (rajustés en fonction de l'inflation) restent légèrement en deçà des niveaux de 2021. Néanmoins, la forte croissance des salaires continue de résister aux tentatives de la Banque du Canada de provoquer un ralentissement économique par des hausses démesurées des taux d'intérêt. Les récentes baisses de la croissance de l'indice des prix à la consommation prouvent une fois de plus que les augmentations salariales ne sont pas la principale cause de l'inflation.

	Moyenne sur 5 ans oct. 2016 à oct. 2020	Oct. 2021	Oct. 2022	Variation entre oct. 2021 et oct. 2022	Variation entre sept. et oct. 2022
Emploi total (nombre) ¹	18 515 920	19 162 400	19 656 200	493 800 2,6 %	108 300 0,6 %
Taux de chômage (%) ²	6,8	6,7	5,2	-1,5 pp	0,0 pp
Taux de participation (%) ³	65,4	65,3	64,9	-0,4 pp	0,2 pp
Taux de syndicalisation (%) ⁴	30,6	30,9	31,3	0,4 pp	0,1 pp
Salaires horaires moyen (\$) ⁵	31,27 \$	32,11 \$	31,94 \$	-0,5 %	0,9 %
Heures hebdomadaires moyennes (heures) ⁶	35,2	35,3	35,4	0,3 %	-0,6 %

*pp = points de pourcentage

Taux de chômage



Salaires horaires moyen



Indicateurs nationaux de précarité

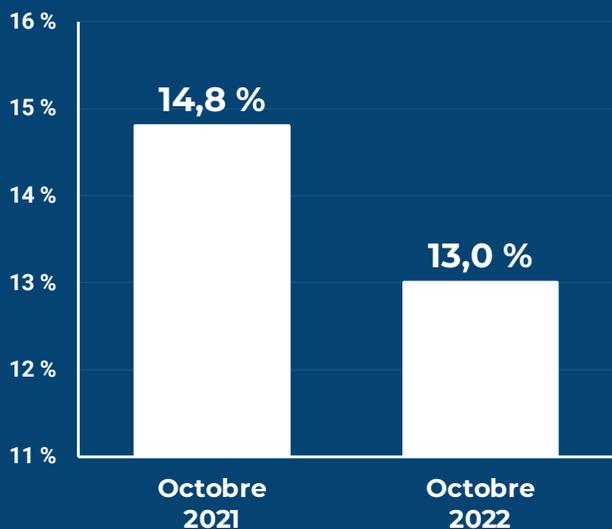
La tendance à la précarité s'est atténuée puisque de multiples indicateurs montrent que les Canadiennes et les Canadiens sont moins susceptibles d'avoir de la difficulté à trouver l'emploi souhaité en raison de circonstances atténuantes. Le taux de temps partiel involontaire (38,8 %) a baissé en octobre, alors que les taux de sous-emploi (13,0 %) et de sous-utilisation (6,2 %) continuent d'osciller près de leurs plus bas niveaux historiques. Une légère baisse du nombre de Canadiennes et de Canadiens qui occupent des emplois multiples (5,6 %) et temporaires (11,7 %) a été observée.

Cependant, 1 personne sur 5 au Canada continue de gagner de faibles salaires, soit les deux

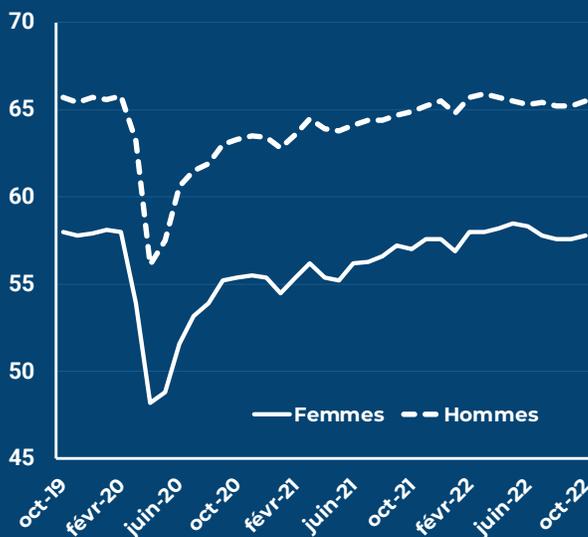
tiers du salaire horaire médian, et l'écart de rémunération entre les genres s'est considérablement creusé depuis 2021. Il existe également des signes préoccupants indiquant que le taux d'emploi chez les femmes a commencé à reculer davantage par rapport à celui des hommes (voir ci-dessous), inversant la tendance observée depuis le premier semestre de 2022. En date d'octobre, le taux d'emploi chez les femmes était de 7,7 points de pourcentage derrière celui chez les hommes, par rapport à 7,0 points de pourcentage en mai et juin.

	Oct. 2021	Oct. 2022	Variation entre oct. 2021 et oct. 2022 (pp)	Variation entre sept. et oct. 2022 (pp)
Taux d'emplois à temps partiel (%) ⁷	18,9	18,6	-0,3	0,3
Emplois à temps partiel involontaire (%) ⁸	40,8	38,8	-2,0	-1,0
Taux de sous-utilisation (%) ⁹	8,1	6,2	-1,9	-0,1
Taux de sous-emploi (%) ¹⁰	14,8	13,0	-1,8	-0,3
Personnes occupant plusieurs emplois (%) ¹¹	5,4	5,6	0,2	-0,1
Détenteurs d'emplois temporaires (%) ¹²	11,9	11,7	-0,2	-0,1
<i>Occasionnel/autre (%)</i>	3,1	3,2	0,1	0,1
<i>Temporaire/à contrat (%)</i>	6,8	6,4	-0,4	0,0
<i>Saisonnier (%)</i>	2,0	2,0	0,0	-0,3
Incidence des bas salaires (%) ¹³	19,3	19,8	0,5	0,0
Écart salarial entre les genres ¹⁴	3,55 \$	4,15 \$	16,8 %	3,6 %
NEEF (x 1 000) ¹⁵	662,9	665,3	0,4 %	-3,7 %

Taux de sous-emploi



Taux d'emploi selon le genre



Statistiques régionales

En pourcentage de l'emploi régional, la croissance de l'emploi en octobre était assez uniformément répartie dans l'ensemble du pays. La région de l'Atlantique a mené le bal grâce à une hausse de 0,9 % (+10 200), suivie de l'Ontario (+42 700) et du Québec (+27 800), arrivant à égalité à 0,6 %. La région des Prairies a affiché une hausse de 0,5 % (+17 600), et la Colombie-Britannique a enregistré un taux de 0,4 % (+9 800).

Toutefois, des différences dans les tendances régionales relatives au chômage peuvent être observées. Le Québec a connu une baisse mensuelle importante de 0,3 point de pourcentage, le taux de chômage régional ayant chuté à 4,1 %. Ce taux n'est que légèrement supérieur au plancher historique de 3,9 % atteint en avril 2022. Pendant ce temps, le taux de chômage en Colombie-Britannique continue d'atteindre des planchers historiques, diminuant de 0,1 point de pourcentage pour atteindre 4,2 % en octobre. Inversement, le nombre de personnes au chômage en Ontario a augmenté de 12 000, mais cette hausse a été compensée par un bond encore plus important de la taille de la population active. Par conséquent, le taux de chômage de l'Ontario n'a augmenté que de 0,1 point de pourcentage en octobre.

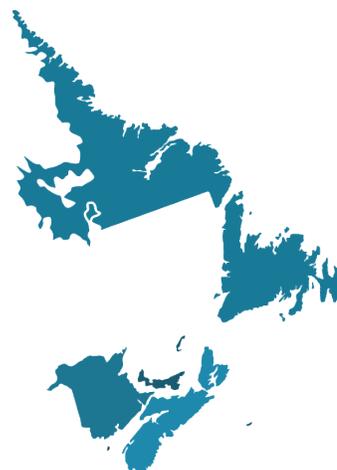
Les salaires ont augmenté dans tous les secteurs, des hausses mensuelles importantes ayant été observées en Colombie-Britannique (+1,4 %) et dans les Prairies (+1,3 %). En ce qui concerne la croissance des salaires réels d'une année à l'autre, les salaires horaires ont rattrapé l'inflation dans les provinces de l'Atlantique (+0,0 %), en Colombie-Britannique (+0,1 %) et en Ontario (+0,3 %).



Statistiques régionales continués

Atlantique

	Oct. 2021	Oct. 2022	Variation entre oct. 2021 et oct. 2022	Variation entre sept. et oct. 2022
Emploi total	1 131 200	1 174 700	43 500 3,8 %	10 200 0,9 %
Taux de chômage (%)	9,7	7,4	-2,3	0,2
Taux de participation (%)	60,8	60,1	-0,7	0,5
Taux de syndicalisation (%)	32,5	34,2	1,7	0,1
Salaire horaire moyen	28,04 \$	28,04 \$	0,0 %	0,3 %
Heures hebdomadaires moyennes	36,7	36,9	0,7 %	-0,4 %



Québec

	Oct. 2021	Oct. 2022	Variation entre oct. 2021 et oct. 2022	Variation entre sept. et oct. 2022
Emploi total	4 319 000	4 408 300	89 300 2,1 %	27 800 0,6 %
Taux de chômage (%)	5,6	4,1	-1,5	-0,3
Taux de participation (%)	64,3	64,0	-0,3	0,2
Taux de syndicalisation (%)	40,3	40,0	-0,3	0,6
Salaire horaire moyen	31,21 \$	31,08 \$	-0,4 %	0,6 %
Heures hebdomadaires moyennes	34,9	34,9	0,1 %	0,6 %



Ontario

	Oct. 2021	Oct. 2022	Variation entre oct. 2021 et oct. 2022	Variation entre sept. et oct. 2022
Emploi total	7 536 700	7 679 000	142 300 1,9 %	42 700 0,6 %
Taux de chômage (%)	7,0	5,9	-1,1	0,1
Taux de participation (%)	65,4	64,9	-0,5	0,3
Taux de syndicalisation (%)	26,2	26,7	0,5	-0,8
Salaire horaire moyen	32,75 \$	32,85 \$	0,3 %	0,7 %
Heures hebdomadaires moyennes	35,7	35,7	0,1 %	-0,8 %



Statistiques régionales continués

Prairies

	Oct. 2021	Oct. 2022	Variation entre oct. 2021 et oct. 2022	Variation entre sept. et oct. 2022
Emploi total	3 483 300	3 632 000	148 700 4,3 %	17 600 0,5 %
Taux de chômage (%)	7,0	5,0	-2,0	-0,1
Taux de participation (%)	68,1	68,0	-0,1	0,1
Taux de syndicalisation (%)	28,2	28,8	0,6	-0,1
Salaire horaire moyen	32,76 \$	31,89 \$	-2,7 %	1,3 %
Heures hebdomadaires moyennes	36,4	36,6	0,7 %	0,1 %



Colombie-Britannique

	Oct. 2021	Oct. 2022	Variation entre oct. 2021 et oct. 2022	Variation entre sept. et oct. 2022
Emploi total	2 692 300	2 762 100	69 800 2,6 %	9 800 0,4 %
Taux de chômage (%)	5,6	4,2	-1,4	0,0
Taux de participation (%)	65,2	64,9	-0,3	0,2
Taux de syndicalisation (%)	31,0	31,5	0,5	1,5
Salaire horaire moyen	32,62 \$	32,64 \$	0,1 %	1,4 %
Heures hebdomadaires moyennes	35,0	35,2	0,4 %	-0,5 %



Salaires moyens et gains/pertes d'emploi par industrie

Le ralentissement de l'inflation au cours des derniers mois a permis aux salaires réels de rattraper leur retard dans un certain nombre de secteurs clés. Les augmentations de salaires réels ont été les plus élevées dans l'industrie de l'hébergement et des services de restauration, où les salaires sont maintenant 4,3 % plus élevés qu'en octobre 2021, après un rajustement en fonction de l'inflation. Cependant, il est important de noter que les salaires dans l'industrie de l'hébergement et des services de restauration sont également les plus bas de toutes les industries à 19,22 \$ l'heure. Les autres industries ayant enregistré des augmentations des salaires réels d'une année à l'autre incluent la foresterie (+1,2 %), la fabrication de biens durables (+2,2 %), la construction (+1,5 %), le commerce de gros (+0,8 %) et les services professionnels, scientifiques et techniques (+2,3 %). Alors que les autres industries continuent d'afficher des baisses des salaires réels d'une année à l'autre, l'écart a diminué au cours des derniers mois pour la grande majorité des travailleuses et des travailleurs.

À l'exception de quatre industries (fabrication de biens non durables, foresterie, commerce de détail, et transport et entreposage), la croissance de l'emploi d'une année à l'autre a été positive dans l'ensemble des secteurs. L'afflux

de travailleuses et de travailleurs dans le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques a progressé rapidement, l'industrie comptant près de 150 000 travailleuses et travailleurs de plus par rapport à octobre 2021. La croissance de l'emploi dans l'industrie de la construction (+103 200) a également été remarquablement forte, bien que le ralentissement du marché du logement au Canada suggère que l'industrie pourrait connaître d'importantes turbulences en matière d'emploi dans un avenir proche.

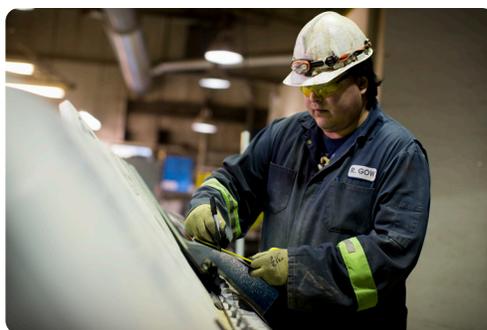
Salaires horaires moyens par industrie

Industrie	Oct. 2022	Variation entre oct. 2021 et oct. 2022
Agriculture	21,19 \$	-6,1 %
Foresterie	35,78 \$	6,8 %
Mines, pétrole et gaz	44,56 \$	-4,5 %
Services publics	47,76 \$	-5,5 %
Construction	33,77 \$	0,6 %
Fabrication de biens durables	31,46 \$	-2,0 %
Fabrication de biens non durables	29,47 \$	-2,2 %
Commerce de gros	32,31 \$	-0,1 %
Commerce de détail	22,00 \$	0,5 %
Transport et entreposage	30,49 \$	-4,6 %
Finances et assurances	38,66 \$	-4,8 %
Services immobiliers, de location et de location à bail	29,76 \$	2,4 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	40,96 \$	2,1 %
Soutien aux entreprises, aux bâtiments et autres	25,02 \$	0,3 %
Services éducatifs	37,17 \$	-2,2 %
Soins de santé et assistance sociale	30,91 \$	-1,7 %
Information, culture et loisirs	30,80 \$	-4,4 %
Hébergement et services de restauration	18,89 \$	1,8 %
Autres services	27,94 \$	-2,7 %
Administration publique	40,46 \$	-3,1 %

Salaires moyens et gains/pertes d'emploi par industrie continués

Évolution de l'emploi par industrie, octobre 2021 à octobre 2022

Agriculture		21 824
Foresterie	-14 228	
Mines, pétrole et gaz		21 933
Services publics		12 747
Construction		103 211
Fabrication de biens durables		17 652
Fabrication de biens non durables	-2 066	
Commerce de gros		5 326
Commerce de détail	-40 926	
Transport et entreposage	-29 754	
Finances et assurances		15 601
Services immobiliers, de location et de location à bail		1 665
Services professionnels, scientifiques et techniques		148 211
Soutien aux entreprises, aux bâtiments et autres		15 536
Services éducatifs		9 774
Soins de santé et assistance sociale		56 118
Information, culture et loisirs		34 809
Hébergement et services de restauration		67 763
Autres services		15 041
Administration publique		42 571



NOTES

1. L'emploi total comprend toutes les personnes en âge de travailler (15 ans et plus) qui sont actuellement employées. Corrigé des variations saisonnières.
2. Le taux de chômage exprime le pourcentage de Canadiennes et Canadiens en âge de travailler qui sont au chômage et qui cherchent activement du travail. Il n'inclut pas les chômeurs qui ne sont pas actuellement à la recherche d'un emploi ou qui sont sans emploi de façon permanente, et qui sont donc considérés comme étant en dehors du marché du travail. Corrigé des variations saisonnières.
3. Le taux de participation exprime le pourcentage de tous les Canadiens et Canadiennes en âge de travailler qui participent au marché du travail, y compris les personnes ayant un emploi et les chômeurs (à la recherche active d'un emploi). Corrigé des variations saisonnières.
4. Le taux de syndicalisation comprend les travailleuses et travailleurs qui sont membres d'un syndicat ainsi que ceux qui sont non syndiqués mais couverts par les modalités d'une convention collective.
5. Le salaire horaire moyen est ajusté en fonction de l'inflation et est exprimé en dollars courants.
6. La mesure du nombre moyen d'heures hebdomadaires est calculée en faisant la moyenne des heures hebdomadaires habituelles travaillées à l'emploi principal.
7. Le taux d'emplois à temps partiel mesure le pourcentage de tous les travailleurs et travailleuses salariés qui travaillent à temps partiel.
8. Le taux d'emplois à temps partiel involontaire mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs à temps partiel qui souhaitent un emploi à temps plein.
9. Le taux de sous-utilisation, ou R8, est utilisé par Statistique Canada pour mesurer la main-d'œuvre sous-utilisée. Il ajoute au taux de chômage ceux qui attendent un rappel ou des réponses, les mises en chantier à long terme, les travailleuses et travailleurs janouragés (ceux qui n'ont pas cherché parce qu'ils pensaient qu'aucun emploi n'était disponible) et une partie des travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaires.
10. Le taux de sous-emploi mesure le pourcentage de Canadiennes et Canadiens qui veulent travailler mais qui ne peuvent pas trouver un emploi convenable ou qui ne disposent pas de systèmes de soutien adéquats leur permettant de se lancer dans la recherche d'un emploi. Il mesure donc l'ampleur réelle de la sous-utilisation de la main-d'œuvre au Canada. Le taux de sous-emploi ajoute au taux de chômage tous les travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaire et les personnes aux limites de la population active (c'est-à-dire celles qui voulaient travailler mais qui n'ont pas pu chercher activement un emploi en raison de circonstances atténuantes).
11. Le taux de cumul d'emplois mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés qui occupent deux emplois ou plus.
12. Le taux de titulaires d'emplois temporaires mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés dont l'emploi est temporaire.
13. L'incidence des bas salaires est exprimée en pourcentage des salariés horaires qui gagnent moins des deux tiers du salaire horaire médian. Cette mesure est une norme largement acceptée pour déterminer le seuil de faible revenu.
14. L'écart de rémunération entre les sexes mesure la différence moyenne de revenu entre les hommes et les femmes qui gagnent un salaire horaire. Un écart positif indique que les hommes gagnent, en moyenne, plus que les femmes.
15. La catégorie des NEEF mesure le nombre de Canadiens âgés de 15 à 29 ans qui ne sont pas actuellement en emploi, aux études ou en formation.





unifor
theUnion | lesyndicat

www.unifor.org